



PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL ADOS



Année 2021-2022

SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

II) PRESENTATION

- a) Le Territoire
- b) L'Accueil des jeunes
- c) Les Équipes
- d) Les Familles

III) LES AXES PEDAGOGIQUES

IV) LES OBJECTIFS DU PROJETS PEDAGOGIQUE

- Les Objectifs généraux
- Les Objectifs opérationnels et les actions mises en place au sein de l'accueil de jeunes.

V) EVALUATION

I) INTRODUCTION

Le projet pédagogique est construit en tenant compte du projet éducatif de territoire (PEDT) et du projet éducatif du SIVOM.

Parce qu'il n'y a pas que les structures scolaires et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation et l'épanouissement du jeune et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les jeunes qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Ce document rassemble les conditions d'accueils, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Il est amené à évoluer selon les jeunes, les familles, les équipes et les partenaires.

Celui-ci est consultable par tous, parents, équipes, et partenaires. Il est à disposition et consultable sur l'accueil de jeune, au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save et sur le site de la mairie de LASSERRE-PRADERE, MERENVIELLE et SAINTE LIVRADE.

Il peut être évalué sur des points réguliers avec les jeunes après les temps d'activités, par des échanges avec les familles, au cours des réunions de concertations avec les équipes.

Son écriture est un lien avec la démarche du :

- PEDT et ses Axes Éducatifs définis ci-dessous et doivent être fidèles et cohérents avec le projet pédagogique :

- Accompagner les jeunes en fonction de leurs rythmes
- Développer la communication
- Rendre accessible à tous les domaines physiques et culturels
- Découvrir et optimiser les ressources locales
- Développer la motricité des jeunes entre villages du territoire
- Accompagner la parentalité auprès d'adolescents.
- Amener un suivi des enfants de l'âge maternel jusqu'à l'âge adulte

- Projet Educatif du SIVOM dont les objectifs sont les suivants :

1 - un acte éducatif :

- permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
- respecter le rythme de l'enfant (besoins selon son âge)
- considérer l'enfant en tant qu'individu, sujet pensant avec ses particularités, capable de faire des choix en le positionnant au centre de l'action
- permettre à l'enfant de découvrir un nouvel environnement, varié, différent
- favoriser la socialisation (le respect de soi et des autres), l'acceptation des différences (tolérance)
- amener l'enfant à découvrir le vivre ensemble et respecter les règles de la vie commune
- développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

- initier l'enfant aux principes du développement durable

2- un acte social :

- renforcer le lien social en favorisant les rencontres et les échanges entre les enfants de tous âges et de tous les parents

- permettre l'accès à toutes les familles pour toutes les activités proposées

- développer la communication vers l'extérieur (familles, partenaires)

- prendre en compte le handicap

Les accueils de loisirs sont garants de la sécurité physique et morale de chaque enfant.

Les responsables des accueils de loisirs veillent à la qualification des animateurs et à leur implication dans la mise en œuvre et le respect de ce projet.

II) PRESENTATION

a) LE TERRITOIRE

Le SIVOM de la Vallée de la Save a été créé en 2007.

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade

Le local de l'accueil des jeunes se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi-rurale à proximité de la forêt de Bouconne, au sein même du local tennis.

Sur ces trois communes, on ne recense pas moins de 2260 habitants.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle d'activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un city stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Les partenaires et tissu associatif sur le territoire :

Les partenariats mis en place et/ou à pérenniser :

- Les parents (dans le cadre de projets spécifiques),
- Les jardins d'en plume (dans le cadre d'un projet autour du potager en lien avec les ALSH dans le jardin partagé)

- La FCPE (dans le cadre d'événements, d'actions associatives...),
- Les ALSH du SIVOM.

Les partenariats et associations à découvrir :

- Le café associatif Buv'Art,
- La ludothèque mobile de l'Isle-Jourdain,
- Le centre social.,
- L'association du tennis.

Associations sportives :

- Le club de tennis,
- L'association Dansella,
- L'association les arts martiaux de Bouconne,
- L'association de cyclo VTT,
- L'association football club de l'ouest,
- L'association Badminton loisirs,
- L'association basket loisirs.

Associations culturelles et/ou Artistiques

- Le foyer rural,
- L'association de cinéma de Lasserre-Pradère,
- L'association jeux de société,
- Les habitants du SIVOM avec leurs compétences, leurs envies, leurs passions...

Un affichage régulier sur le local d'accueil, relatifs aux informations des programmes d'animations et événements spéciaux (projets, sorties, activités...) est mis en place.

L'animateur référent et les animateurs restent disponibles pour tous renseignements ou questionnements à la demande des jeunes ou des familles.

b) LA STRUCTURE DE L'ACCUEIL DES JEUNES

L'accueil des jeunes se situe sur la commune de Lasserre-Pradère et occupe le local du tennis.

Il est ouvert à un public allant de 11 à 17 ans. Pour une meilleure intégration des plus jeunes et d'adaptation sur le local, certains accueils seront spécifiques selon la tranche d'âge (11-14 ans et 15-17 ans).

Les activités proposées et les horaires sont découpés afin de faire un suivi des plus jeunes et fonder une structure solide.

Lors des vacances scolaires, l'accueil jeunes peut être ouvert sur des temps déterminés. Des thèmes définis en équipes et avec les jeunes sont abordés.

La conception de planning vise à orienter au mieux les jeunes ainsi que leurs familles. Les activités sont modifiables en fonction des conditions climatiques, du groupe de jeunes et des projets des animateurs.

Des intervenants extérieurs peuvent venir sur les temps d'ouverture pour apporter une expérience supplémentaire pour les adolescents.

Les Espaces :

L'espace intérieur dédié au public 11-17 ans se compose :

- D'une salle aménagée et aménageable, d'un bloc sanitaire, d'un bureau, et d'un vestiaire.
- L'espace extérieur reste aménageable aussi, pouvant sortir des tables et des chaises sur l'espace enherbé.

Les horaires d'ouvertures :

Le vendredi 18h00-20h30.

Les horaires d'accueil sont voués à évoluer en cours d'année selon les besoins du service.

Le pointage est nominatif à l'entrée du jeune.

Pour toutes les modalités d'inscriptions, annulation, tarifs, mode de paiement se référer au règlement intérieur.

c) L'ÉQUIPE :

- 2 responsables de service,
- Un animateur référent ados,
- Des animateurs diplômés BAFA,
- Stagiaires BAFA.

L'équipe d'animateurs est dirigée par l'animateur référent, lui-même sous la direction des responsables de service.

L'animateur référent gère et manage l'organisation du travail, veille au bon fonctionnement et au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe.

Des temps de réunion permettent de faire le point sur les projets à venir, et, les activités demandées et proposées par les jeunes.

La réflexion sur l'idée commune de l'équipe est la suivante :

- Le respect : dans la relation aux jeunes, aux familles, à l'équipe.
- Le dynamisme : dans la démarche d'être « force de proposition » et disponible.
- L'enthousiasme : l'attitude et le profil chaleureux.
- Le professionnalisme : dans la posture professionnelle : responsabilité, efficacité et discernement.
- L'autonomie : sur la vie collective du groupe.

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination les jeunes et sa famille.
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les jeunes.
- Assurer la sécurité affective, physique et morale des jeunes.

- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- Élaborer des projets d'activités et mettre en place des activités afin de favoriser l'intégration de tous.
- Être à l'écoute des jeunes et rester disponible.
- Participer de manière active aux activités et projets des jeunes qui le souhaitent (jeux, discussions à thèmes, sorties, ateliers...)
- Exercer son droit de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques ou religieuses).

d) LE PUBLIC

La structure est amenée à proposer des activités aux jeunes de 11 à 17 ans coupées en deux tranches d'âges : 11-14 ans et 15-17 ans. Le but étant de proposer une adaptabilité aux plus jeunes de l'accueil et qu'ils puissent se familiariser plus simplement.

La structure peut accueillir les jeunes en situations de handicap.

e) LES FAMILLES

Proposer aux parents un accompagnement sur l'autonomie des adolescents

Les temps d'accueils ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les jeunes. Ils ont la possibilité de quitter l'accueil seul, en remplissant les conditions (déterminer sur la fiche d'inscription l'autorisation des responsables légaux du départ seul du jeune de l'accueil ados).

Les jeunes sont impliqués dans l'aménagement du local, son entretien et le respect de son utilisation (comme le certifie le règlement intérieur).

Des activités d'autofinancement sont proposées tout au long de l'année.

Favoriser la communication aux familles et aux adolescents

Des mails groupés et/ou individualisés pour toutes informations concernant les inscriptions ou les changements quelconques sont envoyés directement aux familles.

La communication via un réseau social (Facebook) et les affichages sont privilégiés pour les jeunes. Les informations transmises sur Facebook sont à destination des enfants de plus de 13 ans (âge légal pour détenir un compte de réseau social).

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du service administratif sont assurés.

Un affichage régulier est mis en place sur le site d'accueil ainsi que sur les différentes mairies et sites d'animation du SIVOM. Ces affichages sont relatifs aux informations d'inscriptions ainsi qu'au programmes d'animation à venir (sorties, activités, évènements, ...).

Les animateurs et l'animateur référent restent disponibles pour tous renseignements ou questionnements à la demande des familles.

III) AXES PEDAGOGIQUES

1) Accompagner les jeunes en fonction de leurs rythmes :

Notre but est d'accompagner les jeunes sur des horaires aménagés en fonction de leurs journées scolaires et/ou de vacances. Ses horaires sont déterminés en fonction de l'arrivée des bus provenant du collège et du lycée.

2) Développer la communication :

Nous veillons à donner en temps et en heure les informations essentielles sur les sorties ou programmations d'activités pour faciliter l'organisation des jeunes et de leurs familles.

La communication peut se faire par mail, réseau social, téléphones, affichages.

3) Rendre accessible à tous, les domaines physiques et culturels :

Nous mettons en place des activités diverses et variées, pour amener les jeunes à s'épanouir sur les domaines d'activités qu'ils préfèrent.

4) Découvrir et optimiser les ressources locales :

Les jeunes sont amenés à aller sur le territoire, entreprendre des « chantiers jeunes » de réparation des infrastructures utilisées (terrain de tennis, city stade, ...), ainsi que profiter des ressources de celui-ci pour s'enrichir (potager, jardin partagés, boulodrome, boulangerie...).

5) Développer la motricité des jeunes entre villages du territoire :

La mise en place d'une plate-forme pour permettre aux jeunes de bouger sur le territoire et venir sur le site du local sans difficulté est à l'étude.

6) Accompagner les familles dans la parentalité des adolescents :

Nous amenons un accompagnement pédagogique aux jeunes concernant des questionnements ou en les dirigeant vers des structures compétentes (affichages, numéros centre social et divers organismes, plaquettes informatives, formations ...).

7) Amener un suivi des enfants de l'âge maternel jusqu'à l'âge adulte :

Nous mettons en place une passerelle avec la classe de CM2 pour permettre une meilleure intégration des enfants de l'élémentaire au passage en 6ème et présenter les activités que nous pouvons faire à l'accueil jeunes.

IV) LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

- OBJECTIF GENERAL 1 : Développer le VIVRE ENSEMBLE

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u> (Comment peut-on développer le vivre ensemble ?)</p>	<p align="center"><u>Les Actions</u> (Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</p>
<p align="center"><u>Objectif opérationnel 1 :</u> Mettre en place un Fonctionnement commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poser et définir les règles de vie avec les équipes et les jeunes. • Exposer les règles de vie (Charte de savoir vivre au sein de l'accueil.) • Rédiger un règlement intérieur et le communiquer aux familles. • Rédiger et communiquer le projet pédagogique. • Mettre en place des réunions d'équipes pour réfléchir sur la cohérence commune et partagée des « sanctions » et l'utilisation des espaces. • Mettre en place des réunions avec les jeunes de planification d'activités choisies, de proposition de projets, ateliers ...
<p align="center"><u>Objectif opérationnel 2 :</u> Prendre en compte les spécificités du public accueilli</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des actions valorisant la différence (projet sur la différence, projet sur égalité garçon/fille...) • Mettre en place des réunions sur des thèmes de réflexions et d'échanges (handicap, racisme, sexualité, bienveillance...) • Adapter au mieux l'organisation du terrain si spécificités des jeunes (animateur en renfort). • Accueillir avec le même égard chaque famille et chaque jeune.

<p align="center"><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p align="center">Développer les échanges (en termes de communication mais aussi d'échanges culturels et autres)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des canaux d'informations et les dynamiser afin d'optimiser la diffusion de l'information (tableaux, affichages, mails, échanges oraux, réseau social ...). • Mener des activités intergénérationnelles. • Aborder les sujets sur l'orientation grâce au point information mis en place. • Aborder et mener des projets avec le public, autour des thématiques de la mixité, différences culturelles... • Travailler ensemble pour trouver un objectif commun à la construction de projets (organisation sortie, voyage, vide grenier ...).
<p align="center"><u>Objectif opérationnel 4 :</u></p> <p align="center">Permettre au jeune d'être acteur de leur structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les adolescents en les rendant référent (missions, matériel, ...) • En créant un conseil de jeunes pour proposer eux-mêmes les activités, les ateliers, les projets. • Donner aux jeunes, l'autonomie de contacter les prestataires pour mettre en place une sortie, un intervenant, ... • Donner la possibilité de préparer un projet par eux-mêmes en apportant un soutien et un accompagnement. • En les faisant participer à toutes les tâches quotidiennes (rangement, nettoyage, tableau de tâches)

• **OBJECTIF GENERAL 2 : VALORISER les villages et les ressources locales**

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Mettre en place des sorties de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les équipements du SIVOM (City stade, terrain de tennis, potager, boulodrome, ...), • Utiliser en priorité les piscines du territoire proche (Bouconne, Samatan) • Organiser des bivouacs et des séjours accessoires de proximité permettant de découvrir le territoire sous un autre aspect.
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Utiliser et s'approprier les espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des événements regroupant jeunes et familles sur les lieux emblématiques du SIVOM. • Utiliser tous les espaces du SIVOM dans le cadre de projets, actions, activités.
<p><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p>Développer le partenariat : « Parce qu'un village ce sont des habitants qui le composent ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les échanges ou les projets avec les acteurs locaux et associations du territoire : initiation à l'équitation, découverte des oiseaux et de leurs environnements, les jardins partagés, mise en place de bourses vêtements, jeux, récupération de matériel non utilisé. • Participer à des activités sportives liées aux spécificités du territoire : vélo dans la forêt de Bouconne, canoë kayak sur la Save, minigolf, balade ... • Amener des animations collectives sur le territoire : Loto, Tournoi de pétanque ...

• OBJECTIF GENERAL 3 : Promouvoir « L'ESPRIT CONVIVIALITE »

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
Objectif opérationnel 1 : Fédérer le groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en place de jeux et de l'aménagement du local. • Mettre en place des rituels sur les différents temps d'accueil.
Objectif opérationnel 2 : Développer la créativité et l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un aménagement du local propre aux jeunes (décoration, mobilier...). • Mettre en place des activités créatrices pour décorer le village, la structure, les différents sites du SIVOM. • Amener les jeunes à faire des démarches pour rénover ou décorer des sites sur le territoire.
<u>Objectif opérationnel 3 :</u> Développer la Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le fonctionnement aux périodes scolaires/vacances. • Créer un espace à l'image des jeunes. • Favoriser les temps d'échanges avec les jeunes sur des activités à partager.

• **OBJECTIF GENERAL 4 : FAVORISER LA COMMUNICATION**

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
<p>Objectif opérationnel 1 :</p> <p>Développer la communication avec les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer la communication des vacances, des activités, des projets en amont par mail. • Afficher les programmes sur les différents sites web du territoire, réseau social et locaux.
<p>Objectif opérationnel 2 :</p> <p>Développer la communication mobilité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un relais « covoiturage » pour les jeunes des villages du territoire.
<p>Objectif opérationnel 3</p> <p>Développer communication avec les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un relais Ados-association pour amener les jeunes à faire vivre le territoire à travers les partenaires. • Mise en place d'un point information sur l'accueil, avec les différentes coordonnées des associations du territoire.

• **OBJECTIF GENERAL 5 : Développer l'ECOCITOYENNETE**

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
<p align="center"><u>Objectif Opérationnel 1</u></p> <p align="center">Mettre des outils « anti-gaspillage »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation et alimentation du composteur mis en place sur les ALSH. • Utilisation de poubelles de tris des déchets avec panneaux explicatifs. • Mettre en place des activités avec des objets de récup'. • Mettre en place des affiches à créer ensemble pour sensibiliser les équipes, les jeunes, les habitants du territoire au gaspillage.
<p align="center"><u>Objectif Opérationnel 2</u></p> <p align="center">Mettre en place des actions limitant les « déchets »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation des familles pour le prêt de matériel, mutualisation des moyens lors de sortie ou activités qui nécessitent du matériel spécifique. • Prendre soin lors des achats de denrées alimentaires (privilégier le local, conditionnement en gros, éviter multiplication des emballages). • Développer et être dans la continuité des écoles maternelles et élémentaires. • Privilégier les achats dans les commerces de proximité pour éviter les rejets de CO.²
<p align="center"><u>Objectif Opérationnel 3</u></p> <p align="center">Mettre en place activités de découverte Nature et Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des projets autour des thématiques environnementales.

V) EVALUATION

Les diverses réunions d'équipes, échanges et retours des jeunes, des parents et des équipes sont un véritable point d'étape à l'évaluation du projet pédagogique et permettent d'établir des éléments qualitatifs.

La mise en place d'outils tels que les listings de fréquentation (connaître le taux de fréquentation et participation), et le nombre de missions et activités qui émergent sur l'année, permettent d'établir des éléments quantitatifs.

Ces éléments quantitatifs et qualitatifs amènent une meilleure réflexion sur les années à suivre.

Ces éléments nous permettrons de définir les orientations futures et les prochains projets à mettre en place.